

*Le conseil municipal de SAINT VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué le 7 septembre, se réunit à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Pierre LOVET, Maire.*

***Présents :** Irène Badin, Michel Bontoux, Maxime Durand, Isabelle Ferroud, Isabelle Fournier, Jean-Charles Gallet, Colette Gruffaz, Sylvie Haller, Alda Lacan, Patrice Monat, Sébastien Montfollet, Sébastien Ollagnier, Maud Pitault, Yoann Saugey, Sandrine Taramaz, Sébastien Terrier, Ludovic Vincent.*

***Excusés :** Maryline De Roeck pouvoir à Colette Gruffaz*

***Secrétaire de séance :** Sébastien OLLAGNIER*

## APPROBATION DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 9 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIÈRES

### Préambule par M. le Maire

Depuis quelques mois, Jean Charles GALLET souhaitait sans le dire retrouver un rythme de vie plus posé, plus tranquille. Sa décision est personnelle, très respectable et n'apporte pas de commentaires particuliers.

Pour ceux qui pourraient s'en étonner, je veux simplement rappeler que la vie des élus locaux n'est pas de tout repos, qu'elle engage plus de devoirs que de droits, qu'elle empiète sur la vie privée et implique un grand sens des responsabilités. Tout cela a été le quotidien de Jean Charles pendant ces 12 dernières années et il a toujours agi avec bon sens pour défendre les intérêts de notre commune et des habitants de St Victor de Cessieu.

Jean Charles, tout cela mérite respect et considération et je tenais à saluer le travail effectué à la mairie, l'intercommunalité et dans les syndicats aux cours des 12 dernières années.

A St Victor, nous avons la chance de vivre dans une commune qui a su conserver sa ruralité, des agriculteurs, des artisans, des commerçants, des industries, son personnel médical, une école moderne et connectée, une restauration deux étoiles et de nombreuses associations.

Cela pourrait paraître naturel mais en fait c'est simplement un projet que tu as mis en place et réalisé. Quant à nous, à notre manière nous allons continuer à faire vivre et moderniser notre commune avec toi puisse que tu as décidé de continuer l'aventure avec nous.

### 1- RENTRÉE SCOLAIRE

- Alda LACAN

#### ○ Organisation, protocole sanitaire et effectifs

- Protocole similaire à celui de l'année précédente, avec des entrées échelonnées sur différents portails
- 240 élèves sur 9 classes plus le dispositif Ulis
- 5 nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe éducative
- Réunion de pré-rentree le mercredi avec intervention de Sébastien TERRIER pour faire un point sur la sécurité
- 1<sup>er</sup> conseil d'école 19/10/21

Le protocole de niveau 2 impose toujours un non-brassage des élèves qui va encore remettre en cause la mise en place d'une aide aux devoirs. Une rencontre sera organisée avec les représentants des parents d'élèves.

## Périscolaire :

Le document de l'organisation des services a été mis à jour et transmis aux agents, et aux membres du conseil par mail.

### ○ Mise à jour du tableau des emplois

- Jean-Pierre LOVET

Suite à la mise à jour des emplois du temps lors de la rentrée précédente en septembre 2020, Jean-Pierre LOVET, en charge du personnel a confié le ménage de chaque classe de maternelle aux ATSEM. Cette modification d'organisation a eu pour seul impact l'augmentation du nombre d'heures de travail de Mme Nathalie MAESTRE sur l'année 2020-2021 (26 heures annuelles).

### Il est proposé au conseil municipal

**DE PORTER** le temps de travail du poste d'agent technique affecté à l'école maternelle et au périscolaire de 29,64/35 à 30,08/35

**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 202109001

## 2- CESSION IMMOBILIERE CHEMIN DE BATIPARME

- Jean-Pierre LOVET

Monsieur le Maire expose que M. Jean-Luc FAYET souhaite acquérir les parcelles AK 251-252 et 412.

Il rappelle que le conseil municipal par délibération DEL 201603008 et 201605001 avait délibéré pour l'acquisition de ces parcelles d'une superficie totale de 629 m<sup>2</sup> au prix conforme à l'avis des domaine (mars 2016) de 630 €.

Il rappelle que la commune a réglé des frais de notaire de 297 €.

Ces terrains devaient servir pour faire un aménagement de voirie qui n'a pu aboutir.

### Il est proposé au conseil municipal de

**CÉDER** les parcelles de terrains AK 251-252 et 412 au profit de M Fayet

**FIXER** le prix de vente à 950 €

**CHARGER** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles à cette cession

**DIT** que ce dossier sera confié à Maître Mion, notaire à la Tour du Pin

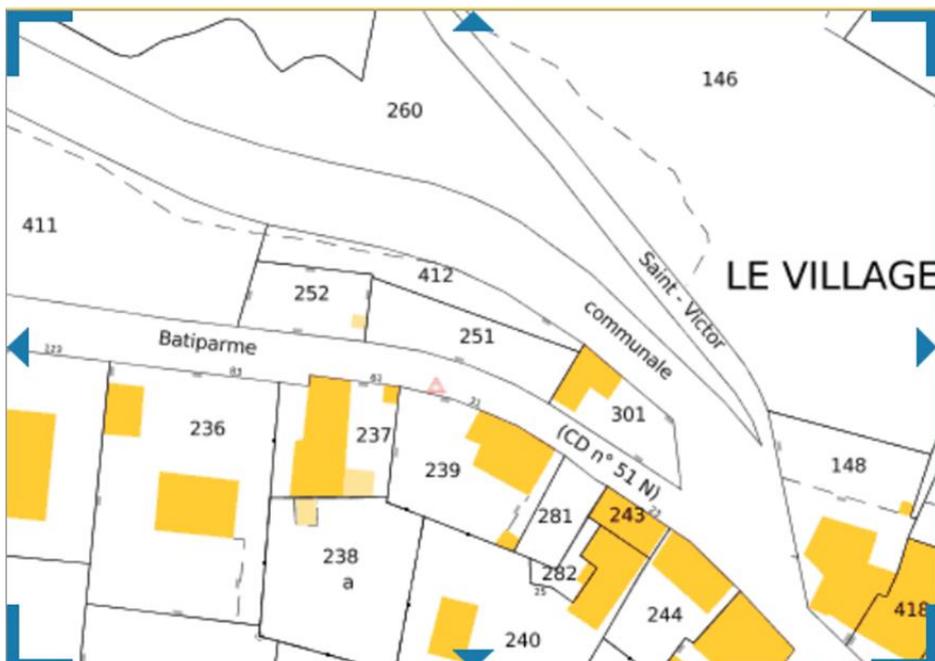
**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 202109002



## CADRE DE VIE

### 3- ADRESSAGE : numérotation de certaines voies

- Sébastien TERRIER

Sébastien TERRIER rappelle que le conseil municipal a délibéré le 14 décembre 2020 pour apporter des modifications de voies et de numérotations.

Dans le cadre de la dernière phase sur le dossier de l'adressage; il est proposé au conseil municipal de faire des compléments à cette délibération afin de pouvoir faire le changement sur le guichet adresse :

**CONFIRMER** l'attribution des numéros 234 -262 – 268 chemin de Gurgeolas / voie publique

**ATTRIBUER** de nouveaux numéros aux 3 habitations initialement 315 de la lettre A à D Route de Clos Janin / impasse privée. Cette impasse n'avait pas été prise en compte dans l'analyse initiale de la poste. Il s'agit d'une voie privée divisée en deux avec une série de numéros avec lettres. A posteriori, la Poste n'a finalement pas souhaité de nouveau nom sur cette impasse, mais a omis d'attribuer de nouveaux numéros.

**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 202109003

#### La distribution du matériel des nouvelles plaques :

Organisation de 2 permanences ainsi qu'une distribution en porte à porte, des plaques et des certificats d'adressage. Les personnes qui ont des questions sont invitées à venir ou contacter le secrétariat de mairie. Un message sera mis sur les réseaux sociaux et le panneau pour la permanence en mairie à venir.

Des personnes ont remercié les élus de la démarche de venir déposer la plaque directement au domicile au contraire d'autres personnes n'ont pas été respectueuses du travail des membres de la commission.

### AMBROISIE

Isabelle FERROUD

Présentation de la plateforme « signalement ambroisie par Isabelle Ferroud, conseillère déléguée.

Le référent communal doit vérifier la validité du signalement déclaré.

- 3 signalements ont été faits sur la plateforme
- Jean-Pierre LOVET informe que suite à des signalements faits directement en mairie, les propriétaires ont été avisés rapidement afin de couper les pieds d'ambroisie avant fleurissement.

On note la bonne volonté des gens pour trouver des solutions pour éradiquer l'ambroisie

Les services du département ont fait une campagne de fauchage des abords des routes

Le traitement des voies a également été fait par la commune.

Isabelle propose de faire un retour aux personnes qui ont fait un signalement.

## ANIMATION

### 4- TARIFS MARCHÉ FORAIN

- Maxime DURAND

- 3 marchands fixes validés
- 1 quatrième stand sera proposé aux commerçants ayant participé au marché de Noël virtuel
- 1 cinquième stand saisonnier
- De 16h30 à 19h30
- Réunion de la commission jeudi 16 septembre 2021
- Début du marché souhaité fin septembre 2021

#### Délibération

Vu l'article L 2331-3 B du Code générale des collectivités territoriales CGCT relatif aux recettes fiscales de la section de fonctionnement,

Vu l'article L 2224-18 du CGCT relatif aux droits de place sur les halles et marché

Vu la délibération instituant un marché hebdomadaire  
Vu la volonté de dynamiser l'offre et l'activité commerciale,  
Vu les tarifs pratiqués sur les communes voisines  
Considérant la nécessité de fixer les tarifs au 1<sup>er</sup> octobre 2021,

**Il est proposé au conseil municipal de**

**FIXER** le tarif de droit de place du marché hebdomadaire qui se tiendra sur la place de Vaux : 18 € par semestre pour un emplacement

**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**DEL 202109004**

Jean-Pierre précise que le camion pizza qui s'installe sur la place de Vaux sera intégré au marché hebdomadaire et sera ainsi soumis au paiement du droit de place institué par le conseil municipal.

**5- CHARTE DE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR ASSOCIATIF**

**- Maxime DURAND**

Maxime DURAND présente le projet de charte de partenariat avec le secteur associatif travaillé par la commission animation et validé en exécutif.

Elle a pour objet de fixer dans le cadre des textes en vigueur et dans l'intérêt des parties en présence, les modalités d'application des différents types de relations entre la commune de Saint Victor de Cessieu et les associations Saint-Victoriennes, dans un souci d'équité, de clarté et d'efficacité.

***Il est proposé au conseil municipal***

**D'APPROUVER** la charte de partenariat dont le projet est joint en annexe

**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**DEL 202109005**

## **COMPTE RENDU DES ADJOINTS**

**AIDES SOCIALE**

**Colette GRUFFAZ**

- Le compte rendu de la dernière réunion de CCAS a été transmis à l'ensemble des membres du CM
- Nombre d'adhérents à la mutuelle communale : 26 à ce jour
- Une étude va être faite pour un volet assurance habitation
- Le CCAS a décidé de reconduire les bons de Noël
- Téléalarme : travail pour la mise en place de la mensualisation des paiements des abonnés
- Café citoyen : rythme proposé 1 par trimestre, thématique et budget à définir

**INFORMATION COMMUNICATION, CONCERTATION**

**ISABELLE FOURNIER**

**Site internet :**

- Grande avancée sur le site internet, merci aux agents administratifs et aux élus de nous avoir fourni tous les éléments demandés.
- La société SAPIK prend en compte et met à jour régulièrement tout ce que nous leur transmettons.
- Les éléments attendus dans les jours qui suivent :
  - o photos des commerces par Ludovic
  - o photos par drone faite par un indépendant
  - o photo de Doriane + divers école
  - o photos des élus + groupe
- Relecture de l'ensemble des pages du site est envisagée par le groupe de travail et Sylvie HALLER.

La commission espère une mise en ligne du site courant octobre.

**Bulletin municipal : numéro d'octobre, novembre et décembre en cours de préparation.**

- Articles prévus :
  - o Marché du jeudi
  - o Rentrée scolaire + nouveaux visages
  - o Site internet
  - o Chantiers jeunes de cet été
  - o Café citoyen : en attente du thème choisi par le CCAS
  - o Voisins vigilants
  - o Focus sur la vitesse excessive sur la commune + rappel stationnement commerces
  - o Permanences mutuelle communale
  - o Info recensement de la population du 20/01 au 19/02/2022
  - o Zoom sur Monsieur Franco
  - o Sur 1ère page « St Victor et son histoire », article conjointement avec Christiane RICARDI
- RDV jeudi 23/09/21 avec Fagnola

Rappel : tous les élus et agents communaux peuvent proposer des idées d'articles.

**POINT FINANCIER**

**Maud PITAULT**

Devis supérieurs à 5 000 € engagés depuis le dernier CM :

EIFPAGE / Groupement	RD51	77 000 € TTC
EIFPAGE / Groupement	Route de Doissin	8 280 € TTC
Divers fournisseurs	Plan numérique	14 600 € TTC

Point sur le fonctionnement au 31/08/21

**COMPTES FONCTIONNEMENT COMMUNE  
AU 31/08/2021**

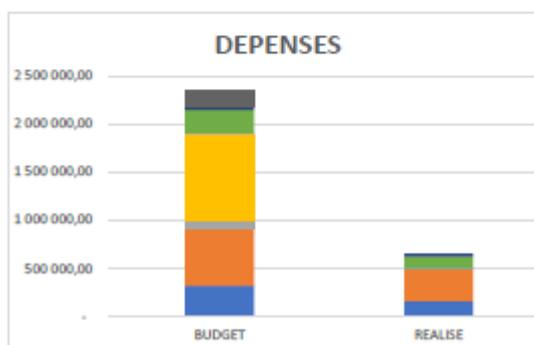
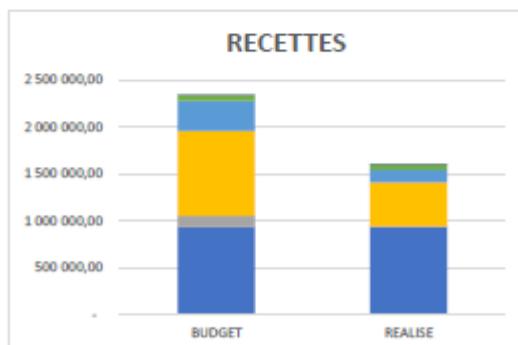
RECETTES	BUDGET	REALISE	%
002 - Résultat de fonctionnement (report)	934 213,73	934 213,73	100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	399,40	399,40	100%
70 - Produit des services, du domaine et ventes diverses	122 009,59	4 107,66	3%
73 - Impôts et Taxes	904 776,00	473 575,67	52%
74 - Dotations, subventions et participations	321 000,00	133 068,82	41%
75 - Autres produits de gestion courante	59 600,00	59 955,14	101%
76 - Produits financiers	531,28	222,92	42%
<b>TOTAL</b>	<b>2 342 530,00</b>	<b>1 605 543,34</b>	<b>69%</b>

BUDGET PERIODE
622 809,15
266,27
81 339,73
603 184,00
214 000,00
39 733,33
354,19
<b>1 561 686,67</b>

DEPENSES	BUDGET	REALISE	%
011 - Charges à caractère général	316 700,00	156 833,39	50%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	605 000,00	337 957,76	56%
022 - Dépenses imprévues	77 260,00	-	0%
023 - Virement à la section investissement	900 000,00	-	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	6 982,96	100%
65 - Autres charges de gestion courante	244 550,00	117 874,78	48%
66 - Charges financières	39 020,00	33 454,09	86%
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00	-	0%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	150 000,00	-	0%
<b>TOTAL</b>	<b>2 342 530,00</b>	<b>653 102,98</b>	<b>28%</b>

BUDGET PERIODE
211 133,33
403 333,33
51 506,67
600 000,00
4 666,67
163 033,33
26 013,33
2 000,00
100 000,00
<b>1 561 686,67</b>

**SOLDE - 952 440,36**



- Poste agents technique : 17 candidatures reçues – 5 présélectionnés
- Présentation des dispositifs et participation citoyenne et voisins vigilants

## **INTERCOMMUNALITÉ**

### **6- COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

**- Jean-Pierre LOVET**

Jean-Pierre LOVET propose de confier à Maud PITAULT la mission de représenter la commune de Saint Victor de Cessieu à la commission finances de la CC Vals du Dauphiné.

#### ***Il est proposé au conseil municipal***

**D'APPROUVER** la modification de représentation à la commission des finances communautaires

**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**DEL 202109006**

Il informe que Jean-Charles GALLET, conseiller municipal continuera de suivre les dossiers des commissions : SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT et POLITIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT. Jean-Charles GALLET propose de faire un compte rendu des informations et décisions prises impactant la commune.

#### **Station d'épuration**

Actuellement les services des VDD ont lancé un marché pour le choix d'un maître d'œuvre, validation en commission le 22/09. Un projet de station d'épuration sera proposé d'ici un an. La signature de l'ordre de service des travaux déblocuera la trame d'inconstructibilité du PLUi.

#### **Travaux sur les réseaux d'eau potable**

Travail sur le séparatif des eaux usées et pluviales.

Interconnexion avec le syndicat de Biol pour créer une solution de secours en cas de problèmes de sécheresse sur le secteur de Vallin.

#### **Travaux réseaux eaux usées**

Raccordement d'une partie du chemin des écoliers et d'une partie du chemin du Triève

### **7- GROUPEMENT DE COMMANDE DÉFIBRILATEUR**

**- Sébastien TERRIER**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2113-6 à L. 2113-7 ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe ;

Considérant que le décret n° 2018-1186 du 19 novembre 2018 rend obligatoire les défibrillateurs automatisés externes au sein des Etablissements Recevant du Public.

Considérant que, conformément aux dispositions des articles L 2113-6 à L 2113-8 du code de la commande publique, des groupements de commandes peuvent être constitués entre acheteurs afin de passer conjointement un ou des marchés publics.

Considérant qu'un groupement de commandes à vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats et qu'il apparaît opportun de constituer un groupement de commandes pour l'acquisition, l'installation et la maintenance de défibrillateurs.

Considérant que La Communauté de Communes des Vals du Dauphiné propose la création d'un groupement de commandes et propose d'assurer les fonctions de coordonnateur du groupement. A ce titre, elle procédera à l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants, ainsi qu'à la notification de l'accord-cadre. L'exécution de l'accord-cadre sera en revanche assurée par chaque membre du groupement.

La date prévisionnelle de démarrage de l'accord-cadre d'acquisition, installation et maintenance des D.A.E est fixée au 1er janvier 2022.

Conformément à l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, une Commission d'appel d'offres sera constituée. Il s'agira de celle du coordonnateur du groupement de commandes.

### **Il est proposé au conseil municipal**

**D'AUTORISER** l'adhésion de la commune de Saint Victor de Cessieu au groupement de commandes ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la maintenance de défibrillateurs ;

**D'AUTORISER** le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer, au nom et pour le compte de la commune, la convention de groupement ;

**D'AUTORISER** le représentant du coordonnateur à signer le marché de type accord-cadre issu du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint Victor de Cessieu

**D'AUTORISER** le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution du marché.

**Pour :** 19 (dont 1 pouvoir)

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**DEL 202109007**

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Points abordés :

- Annulation de l'exposition des oiseaux compte tenu du contexte sanitaire
- Transmission chaque semaine des décisions et informations des réunions d'exécutif à l'ensemble des membres du conseil et des responsables de service
- Compte rendu des commissions intercommunales par les représentants de la commune

*Fin de séance 21h30*